adhérens et ses flatteurs qui préconisent ses actes. C'est ainsi à tort que quelques journaux prétendent que le pays soit irrévocablement acquis à l'administration intruse par le fait que le conseil provincial a voté dans ce sens et que les fonctionnaires ont prêté les sermens imposés. Outre que ces sortes d'actes n'ont pas une grande portée réelle, la loi divine, comme la loi des hommes exigent autre chose pour légitimer un gouvernement. Tout pouvoir nouveau, qui veut avoir de l'avenir, doit se faire admettre d'abord dans la grande famille européenne, doit se soumettre aux conditions auxquelles sa réception est subordonnée dans l'intérêt de la stabilité et du bonheur général des sociétés.

Que deviendrait l'ordre social si le sort de chaque pays était simplement abandonné, surtout dans les agitations politiques, à la décision d'un corps délibérant? Le 15 mai 1808 le conseil de Castille, après avoir répété qu'il n'y avait plus de Pyrénées, demanda pour roi des Espagnes Joseph Bonaparte; les prétendus organes de la ville de Madrid exprimèrent les mêmes vœux au grand-duc de Berg! Don Miguel a été élu roi de Portugal par les cortès du pays, N'a-t-il pas suffi dans les derniers tems, d'un seul coup de main au sergent Garcia en Espagne et à un fabricant de tabac en Portugal pour rallier des majorités partout? Mais la convention nationale en France n'a-t-elle pas voté les honneurs du Panthéon à Marat, le monstre?..... (*Communiqué.*)

— A toute occasion le *Courrier belge* fait ressortir avec raison l'immense impulsion que la société générale de Bruxelles a imprimée au mouvement industriel en Belgique. Dans son numéro d'hier il revient encore sur ce sujet, et il prétend que l'esprit de cette société a même contribué à donner de l'impulsion en France. C'est fort bien. Mais pourquoi ne pas faire quelquefois l'aveu, que les journaux étrangers sont obligés de faire, bien que tardivement, savoir que c'est au roi Guillaume que la Belgique doit cette création ainsi que celle de la société de commerce, qui à leur tour ont donné naissance à tant d'autres associations? D'après un journal de France ce sont ces créations « *du gouvernement éclairé de Guillaume, la volonté ferme, le génie, les ressources et les efforts particuliers du monarque qui ont fait marcher les Pays-Bas vers la plus haute prospérité.* »

Voilà de ces choses que la reconnaissance devrait arracher de la bouche de tous les journaux de la Belgique. Ils préfèrent de calomnier le bienfaiteur du pays, et d'attribuer ce qu'il a fait à des circonstances qui y sont étrangères. Notez bien, que même les fonds de cette société générale, avec les fonds particuliers du roi qui y sont engagés, ont servi à faire grandir l'insurrection contre ce souverain. Aucun pays ne présente un pareil scandale d'ingratitude. (*Communiqué.*)

— On prétend savoir que la Société patriotique, récemment fondée dans le Luxembourg, vient d'écrire à quelques membres de l'ancienne association nationale de Bruxelles, pour avoir des renseignemens sur la manière dont celle-ci a obtenu les résultats à jamais mémorables des mois de mars et d'avril 1831. On dit que c'est M. Edouard D., le grand philantrope, qui s'est chargé de répondre aux frères et amis d'Arlon. (*M. de Gand.*)

— On dit que juillet vient d'écrire à septembre : « Je suis venu deux fois chez toi avec mes gens, c'était pour t'aider dans ta maladie; mais prends garde, si je dois y entrer une troisième, ce sera pour assister à ton enterrement. » On ajoute que septembre a repondu en promettant d'être bien sage. (*Idem.*)

— On lit dans le *Journal du Commerce d'Anvers* :

Nous empruntons textuellement aux journaux de Paris le passage suivant du compte-rendu de la dernière séance de la chambre des députés de France. Nous remarquons que les journaux révolutionnaires de Bruxelles qui donnent déjà le résumé de cette séance se gardent bien de faire mention de cet incident; ils le suppriment :

« M. Salverte dit que ce n'est que par une stricte économie que l'on peut diminuer le chiffre des dépenses. On dit sans cesse que l'état de la France est prospère; mais alors pourquoi porter les dépenses à un chiffre exagéré? Pourquoi, avant d'atteindre cette exagération, n'a-t-on pas cherché des ressources où elles étaient réellement? Pouquoi n'a-t-on pas exigé le paiement des dettes des puissances étrangères à la France? M. le président du conseil a été plus d'une fois interpellé à ce sujet. Pourquoi garde-t-il le silence sur l'acquittement ou la poursuite de ses créances?

» M. le président du conseil. Nous nous sommes expliqués très-clairement à ce sujet. Si M. Salverte a oublié nos réponses, nous en sommes vraiment fâchés, et nous le prions de ne pas les oublier cette fois. J'ai déjà dis et je dis encore que si nous ne réclamons pas auprès de l'Espagne ce qu'elle nous doit, c'est uniquement pour ne pas aggraver sa position. Nous avons réclamé auprès de la Belgique : pas plus que l'Angleterre et le Brésil (*sic*) nous n'avons obtenu de réponse satisfaisante. (Mouvement.) Nous réclamerons de nouveau; s'il n'est pas fait droit à nos réclamations, nous nous mettrions en mesure de nous faire entendre. » (Sensations, rumeurs prolongées.)

Ainsi la France, loin de soutenir la Belgique révolutionnaire dans ses folles prétentions, veut la traiter sans ménagemens. Elle vient exiger d'elle le paiement d'une dette déjà ancienne juste au moment où la mise à exécution des 24 articles menace d'écraser la révolution sous des charges financières accablantes.

— Nous croyons n'avoir rien de mieux à faire que de citer sans commentaires, à propos de l'attitude de la Belgique vis-à-vis de la Hollande, les lignes suivantes que nous trouvons dans un article du *Temps* :

« Les Belges qui se sont montrés si peu reconnaissans à l'occasion du siége d'Anvers, et qui ont abusé, il faut le dire, du droit qu'ont les faibles d'être protégés, ne manqueront pas de pousser aux mesures énergiques. Ils feront avancer des troupes, sûrs qu'ils croient être de l'appui de la France. Mais qu'ils y prennent garde; s'il arrive quelque circonstance critique, ce ne seront pas seulement quelques liaisons de parenté royale, ou un peu de bonne volonté ministérielle qui suffiront pour les tirer d'embarras; toute démonstration militaire qui ne serait pas appuyée sur un droit vigoureux ou sur un intérêt vraiment national, pourrait bien n'être pas corroborée par un vote financier, car il y a là une question de guerre imminente, et de guerre européenne. »

ANNONCES ET AVIS DIVERS.

VENTE DE PLANCHES.

MARDI, 29 mai prochain, à une heure de relevée, il sera vendu par le ministère du greffier soussigné, à qui plus et à crédit jusqu'au 1er octobre prochain, environ 5,000 aunes (15,000 pieds) de belles planches et madriers en bois de peupliers d'Italie, la plupart sans nœuds et d'une épaisseur de 4, 5, 6, 7, 9, 12, 13, 14, 15 et 18 lignes, 2, 3 et 3 1/2 pouces sur diverses largeurs, propres à toutes sortes d'ouvrages et pouvant être employées immédiatement. Plus une assez forte quantité de madriers en bois de frêne de 3 pouces d'épaisseur donnant la plus grande partie de beau placage et le restant propre au charronnage, etc.

La vente se tiendra en la maison de Madame la veuve Leclerc, rue de la Congrégation, en cette ville. DUFAING.

A VENDRE

Un **CHAR-A-BANC-CALÈCHE**, solide, bien suspendu, couvert, et dont la capote s'enlève à volonté. On peut y atteler un ou deux chevaux. S'adresser au sieur Berweiler, charron, rue St-Philippe.

Oeffentliche Reiser-Versteigerung.

Am Montage, 28. des laufenden Monats Mai, gegen zehn Uhr des Morgens, sollen im Walde genannt Heischend, im Rabloch, nächst Izia, 200 Kantone Reiser, den Letzt- und Meistbietenden, auf Borg, öffentlich zugeschlagen werden.

Luxemburg, den 19. Mai 1838. J. Funck, Notar.

MERCURIALES. — 2e Quinzaine d'Avril 1838.

NATURE DES DENRÉES.	PRIX MOYENS PAR RASIÈRE, à Luxembourg.	à Arlon.
Froment	8 70 1/2	0 00
Méteil	8 29 1/2	0 00
Seigle	0 00	0 00
Orge	0 00	0 00
Avoine	3 36 1/2	0 00
Pois	0 00	0 00
Farine de froment	0 00	0 00
Farine de seigle	0 00	0 00
Pommes-de-terre d'été	0 00	0 00
Idem d'hiver	0 00	0 00
Beurre, la livre des P.-B.	0 86	0 00
Foin, les 100 livres des P.-B.	4 25	0 00
Paille, id. id.	3 02 1/2	0 00
Bois de hêtre, la corde	3 98	0 00
Id. de chêne	0 00	0 00

LUXEMBOURG. — IMPRIMERIE DE J. LAMORT, PLACE D'ARMES.